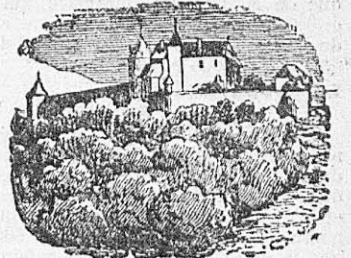




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8., 11., (d. j. f. 15.) 16., 20., (22.) — Bulle, dép. 6., 9., (10.) 13., 18., (20.)

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 ct.
Suisse 25 »
Ranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicités S. A.
suisse de publicité

Lutte ou collaboration?

Pour peu que l'on approfondisse les pré-tentions de nos adversaires politiques d'extrême-droite, on est frappé de l'audace avec laquelle certains d'entre eux déforment les faits, méconnaissent la franchise et la bonne volonté de leurs adversaires et s'affichent comme une espèce de surhommes auxquels les autres Suisses ne vont pas à la cheville. Il est vrai que les citoyens observateurs et impartiaux tiennent pour ce qu'elles valent ces attitudes grotesques et vaniteuses. Mais, sur les esprits moins cultivés, la faconde de certains hoberaux n'est pas toujours sans produire quelque effet.

Qu'il y a loin de ce « système » à celui que préconise, à l'aube de sa carrière de conseiller fédéral, M. Meyer, le nouvel élu radical zurichois. L'autre dimanche, parlant à un banquet offert en son honneur et en celui de M. Haab, le distingué magistrat dé-clarait avec une tracasserie sincère qu'il suivrait la voie tracée par son prédécesseur et que, tout en restant fidèle aux principes du radicalisme suisse, il se proposait de « collaborer » avec les hommes de bonne volonté de tous les partis. C'est ainsi, et seulement ainsi que l'on peut concevoir la vie nationale et l'équité sociale, et non pas comme on les comprit à Fribourg lorsqu'on enleva à M. Buchs, conseiller d'Etat minoritaire, les prérogatives accordées à tous ses collègues de la majorité.

Quand les milieux conservateurs revendiquent la gloire et l'honneur d'avoir « élu » M. Meyer au Conseil fédéral, ils s'attribuent un mérite qui ne leur appartient pas. Premièrement, les conservateurs n'eussent pas été si généreux que de voter pour un « radical », citoyen toujours de seconde classe selon eux, s'ils avaient été les maîtres réels de la situation. Deuxièmement, la nomination de M. Meyer est due au fait que le distingué rédacteur de la radicale « Nouvelle Gazette de Zurich » était le candidat effectif d'une bonne partie de la députation radicale et que sa valeur personnelle incontestée le désignait à l'attention de l'Assemblée fédérale. Troisièmement, enfin, M. Meyer n'a été élu que lorsque un chiffre de voix radicales suffisant lui fut assuré. Les conservateurs n'ont donc qu'aidé à l'élection de ce magistrat radical que nous sommes heureux de voir apprécier par ces mêmes adeptes de l'extrême-droite qui ne voient pourtant dans la doctrine radicale et les hommes qui la professent qu'aberration, erreur et mensonge!

Que la Droite ait joué son rôle à l'occasion de la double élection du 12 décembre, nul ne songe d'ailleurs à le contester. Et pourquoi pas? Elle n'a pas sa place au Parlement pour rien. D'ailleurs, il y a bien peu de temps, un haut magistrat fribourgeois était élu au poste qu'il occupe actuellement grâce à l'appui des voix radicales de la Gruyère au Grand Conseil. Le parti radical gruyérien n'a pas revendiqué pour autant l'honneur d'être l'arbitre des décisions que prend l'Assemblée législative fribourgeoise, prétention qui eût été ridicule de sa part.

Dans la réalité, il faut reconnaître tout simplement que la Droite conservatrice entend pratiquer au fédéral le système de la collaboration. C'est ainsi qu'au Conseil fédéral tous les membres du gouvernement forment un bloc d'une cohésion qui fut, au cours de la dernière décennie, le secret d'une saine administration et de l'amélioration rapide de nos finances et, en général, de notre situation économique. On se demande dès lors quel est le but réel des critiques incessantes de certains milieux politiques de droite à l'égard d'un parti dont les représentants au gouvernement helvétique marchent la main dans la main avec leurs propres mandataires. Il y a là de la joubertie; ou bien c'est du vulgaire ballage électoral. Reconnaissons que la presse radicale-démocratique suisse a la loyauté de

mettre de côté d'aussi mesquins procédés. Au cantonal, la situation est plus désastreuse encore.

Nos adversaires savent parfaitement, lorsqu'ils accusent d'orientation à gauche les minorités radicales, qu'ils obligent ces dernières, par des vexations continuelles, des procédés discourtois et une intransigeance provocatrice, à rechercher l'alliance d'autres minorités. C'est par pur pharisaïsme, donc, que certains organes conservateurs dénigrent les radicalismes cantonaux après les avoir attirés dans leurs querelles, d'autant plus que les minorités conservatrices de certains cantons ne se gênent guère de recourir aux mêmes méthodes, en dépit de tous les principes et de toutes les doctrines. Quand on songe aux méthodes de lutte en usage dans le canton de Fribourg aussi bien contre le radicalisme que contre le socialisme; quand on considère la tyrannie qui s'exerce à l'égard des adeptes de l'une ou de l'autre de ces formations politiques; quand on « sait » par quels moyens on « tient » les citoyens qui, pour un motif ou pour un autre, ont quelque chose à attendre de l'Etat, on ne peut s'empêcher de se détourner avec dégoût de certains clans du « bon bord » pour qui la liberté de la conscience, la liberté de la pensée et la liberté civique inscrites à la Constitution ne sont que de vains mots.

Nous estimons que les principes de tolérance, de support mutuel, de pleine et loyale collaboration comme on les pratique au gouvernement fédéral sont infiniment plus recommandables au point de vue de la pacification des esprits, de l'équité sociale et du succès de la gestion des affaires, et nous regrettons vivement que l'on ne comprenne, ou que l'on ne veuille point comprendre cela dans certaines chancelleries cantonales. N'est-il pas possible de vivre chacun son idéal propre, de conserver ses « principes » de parti et ses idées politiques en en faisant en partie abstraction quand l'équité et l'intérêt de la paix politique le demandent?

Mais il faut pour cela moins de fanatisme, un peu de cœur et de l'esprit patriotique. Et comment demander tant de choses là où l'ambition et l'égoïsme commandent en maîtres?

Petite Revue

ÉTRANGER

La conférence navale.

Les délégués des cinq grandes puissances navales ont pris ces derniers jours un peu de repos, après les laborieuses pourparlers des semaines écoulées. Les conversations particulières n'ont pas été sans effet, puisqu'elles ont abouti à cet important accord: ralliement de tous les points de vue à la formule présentée et défendue par la délégation française quant à la méthode à suivre pour obtenir la limitation des armements. On sait que les Etats-Unis, l'Angleterre, et dans une certaine mesure aussi le Japon, prévoient la limitation des tonnages par catégories de navires, estimant qu'il était plus facile ainsi de suivre le développement des forces navales d'une puissance et de se rendre un compte plus ou moins exact, éventuellement de ses intentions. Les petites puissances, comme la France et l'Italie, dont les besoins sont vastes et étendus et qui ne disposent pas d'unités de haute mer aussi puissantes et aussi nombreuses que celles de la Grande-Bretagne et de l'Amérique, par exemple, ne pouvaient que difficilement admettre une méthode de limitation qui paralysait et rendait insignifiante leur défense en face d'un gros ennemi éventuel. Toute proportion étant gardée, le pouvoir de leur flotte s'en serait singulièrement réduit et il eût suffi de quelques revers, de quelque malheur pour anéantir toute une catégorie de bâtiments.

La France a trouvé la solution intermédiaire, celle qui comporte assez de souplesse pour

permettre à chaque nation de pourvoir à ses besoins propres et d'adapter aux nécessités de sa défense l'ensemble du tonnage qui lui est attribué. Il s'agit de la méthode dite de transfert.

Toute puissance aura le droit, moyennant le consentement des gouvernements co-contractants, de transformer une partie du tonnage qui lui est attribué dans une catégorie en bâtiments d'une catégorie inférieure. Les grands vaisseaux de ligne et les navires porte-avions ne sont pas au bénéfice de cette faveur. Il sera ainsi possible à la France, par exemple, si elle juge pouvoir se passer à un moment donné du chiffre total des bâtiments d'attaque et de haute mer qui lui est dévolu, de construire davantage de croiseurs légers, plus faciles à déplacer, mieux appropriés à la défense et d'un prix de revient bien moins élevé. Les délégués, qui ont étudié la proposition de M. Tardieu dans toutes ses conséquences et sous toutes les faces qu'elle peut présenter, s'y sont ralliés finalement et de plein gré, estimant que la transaction était la seule forme possible d'un arrangement à l'amiable donnant satisfaction à tous, autorisant la réalisation de tous les besoins particuliers et supprimant du coup les profondes divergences qui avaient empêché jusqu'ici la commission préparatoire du désarmement de la Société des nations de mener à bien sa lourde tâche.

C'est un progrès d'une importance capitale qu'ont amené les conversations qui parurent peut-être à beaucoup inutiles et interminables de la quinzaine dernière. Et l'on comprend la joie d'un Mac-Donald, d'un Stimson, lorsqu'ils annoncent au monde que la conférence navale, espoir des générations de demain, commence sous les plus heureux auspices et que l'une des causes principales du désaccord qui persista jusqu'à ce jour avait reçu une solution satisfaisante grâce à la bonne volonté des représentants des puissances.

Le gros public ne sait peut-être pas qu'il existe une infinité de catégories de navires de guerre que l'on classe suivant le cas d'après leur vitesse, leur tonnage, la grosseur de leurs canons, le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'attaque ou la défense, le but spécial qui leur est assigné, etc. Notons, à titre de renseignement, le tableau des catégories auxquelles on a ramené tous les types de navires de guerre, dans la formule transactionnelle adoptée à Londres:

1. Navires de plus de 10.000 tonnes ou armés de canons de 8 pouces (203 mm.) et au-dessous;
2. Croiseurs armés de canons de plus de 6 pouces (152 mm.) et de moins de 8 pouces;
3. Navires auxiliaires de surface (petits croiseurs, contre-torpilleurs, etc.) armés de canons de 6 pouces ou de calibre inférieur à 6 pouces;
4. Porte-avions;
5. Sous-marins;
6. Dragueurs de mines, sloops et autres petits bâtiments.

Les journaux anglais sont unanimes à reconnaître le rôle et le tact de la délégation française, de M. Tardieu en particulier, dans la difficile négociation qui vient d'aboutir à la transaction détaillée plus haut. Le succès de la France est magnifique. Encore une fois, malgré tout, Paris paraît bien encore être le centre de la pensée mondiale.

Il n'y a plus qu'une ombre au tableau. C'est l'attitude de l'Italie. Non pas que M. Grandi se soit montré inabordable, ni même intransigeant, puisqu'il a consenti de remettre à la fin de la conférence la solution d'un point que Rome regarde comme primordial et qui consiste à ce que l'Italie obtienne une flotte de guerre égale à celle de n'importe quelle puissance continentale d'Europe, c'est-à-dire égale à celle de la France. Mais la péninsule, en adoptant une procédure presque dilatoire, ne s'associe pas pleinement aux travaux de la conférence, et c'est ce que l'on regrette unanimement. On estime en effet, dans les milieux de la conférence, que l'Italie ne peut pas logiquement revendiquer une flotte de l'importance de celle de la France, puisque ses intérêts sont réunis dans une seule

mer de faible étendue, et qu'elle devrait, pour réaliser ses vues, augmenter de beaucoup ses armements existants. D'autre part, on conçoit la situation de la France dans la Méditerranée le jour où Rome y entretiendra au complet une flotte de guerre égale à celle que sa voisine du nord-ouest doit répartir dans les cinq continents. Il y a là un déséquilibre flagrant, une solution boiteuse qui ne correspond absolument pas aux fins que se propose la conférence navale.

L'Italie fait de ses exigences dans ce domaine une question de prestige. Si toutes les puissances adoptent ce système, aucun accord n'est évidemment possible. Aussi espère-t-on qu'une modification radicale se dessinera prochainement dans l'attitude du gouvernement fasciste, qui ne voudra pas assumer sans motif valable toutes les responsabilités d'un échec de la conférence et se mettre ainsi délibérément au ban des nations civilisées. P. S.

Les accords de La Haye et la Hongrie.

Le comte Bethlen, chef du gouvernement hongrois, a fait à la Chambre des députés un exposé complet des événements qui se sont déroulés à la conférence de La Haye et qui peuvent intéresser la Hongrie.

Les députés socialistes se sont écriés à l'entrée du comte Bethlen: « Limitez l'exemple de votre collègue espagnol! La Droite, par contre, l'a applaudi.

L'orateur a retracé l'activité de la délégation hongroise à La Haye et rendu compte des avantages obtenus en échange de la signature des accords, qui, pour la Hongrie du moins, ne contiennent que des clauses générales. Le détail d'exécution sera fixé à la prochaine conférence de Paris. Les revendications hongroises ont trouvé un écho favorable de la part de l'Italie. Le peuple hongrois doit également sa reconnaissance à la France et à l'Angleterre, qui se sont entrepris pour la solution du problème des optants. Il ne faut pas se dissimuler les charges financières que la « liquidation de la guerre » imposera au pays, mais l'indépendance économique et politique de la nation valent bien quelques sacrifices.

Le régent Horthy a adressé au gouvernement une lettre le félicitant des résultats obtenus.

SUISSE

La France et nous.

Le *Pilori*, détestable et malfaisant périodique satirique à Genève et rédigé par un groupe de mécontents et d'aigris, vient de publier un texte illustré d'une caricature qui est regardé comme offensant à l'égard de la France, notre voisine.

Il s'agit du conflit des zones. Sous le dessin, on lit « Marianne, l'étrangère ».

M. Amé Leroy, consul de France, à Genève, a adressé une lettre au gouvernement pour protester contre un tel procédé et faire part de l'émotion soulevée dans la colonie française de Genève par cette publication.

Il serait temps que le gouvernement genevois prenne une mesure énergique et définitive à l'égard d'une feuille qui ne sait que salir, balafouer et critiquer à tort et à travers, causant aux magistrats les plus méritants et aux institutions les plus respectables un tort moral certain. Si nous avons eu quelque désaccord avec la France, nation amie, nous devons avoir assez de savoir-vivre et de tact pour nous abstenir d'aussi insolentes grossièretés, à l'heure précisément où le tribunal international de La Haye est saisi du différend et a tranché la question de principe en notre faveur.

Nous avons des organes responsables de notre politique étrangère. Il est déplacé de leur rendre la besogne difficile et ingrate par des publications injurieuses. Tout Suisse honnête réprouve hautement d'aussi viles méthodes.

On n'attache pas une extraordinaire importance, dans les milieux politiques genevois, aux procédés du *Pilori*, journal satiri-

que de M. Georges Oltramare, qui a pris grossièrement à partie la France au sujet de l'affaire des zones. On connaît le journal, sa méthode et sa valeur.

La proportionnelle au pays de Vaud.

Selon un communiqué du comité cantonal pour la représentation proportionnelle dans les élections au Grand Conseil vaudois, l'initiative soutenue par les agrariens et les socialistes a réuni plus de 16.000 signatures. Comme il n'en faut que 6000 pour que la question soit soumise à la votation populaire, les électeurs vaudois auront à se prononcer sur cet objet.

L'alcool et les assurances.

M. Schulthess, conseiller fédéral, a fait, dimanche, devant l'assemblée de la Nouvelle Société Helvétique, à Bâle, une conférence sur l'assurance-vieillesse.

L'orateur a déclaré notamment que le problème est sorti maintenant de la période des études et qu'il doit entrer dans la voie des réalisations. L'assurance-vieillesse et survivants doit revêtir un caractère populaire. Les intéressés, les employeurs, la Confédération et les cantons devront participer au financement de l'entreprise. Les hommes verseront fr. 18 par année et les femmes 15.— Pendant une période transitoire de 15 ans, les ayants-droit âgés de 65 ans recevront une partie de l'allocation prévue, s'ils en ont besoin. Evidemment c'est une expérience à faire et il y aura foule d'améliorations à apporter. Mais il faut partout un commencement.

M. Schulthess fait remarquer que la réalisation de cette grande œuvre est intimement liée à la question de l'adoption de la nouvelle loi sur le régime des alcools. Aussi le représentant du Conseil fédéral qui a attaché son nom à la mise en vigueur des assurances insiste-t-il pour que l'on mène campagne en faveur du projet de loi, qui doit assurer le succès d'une des entreprises les plus urgentes qui s'imposent à la société.

L'exposé de M. Schulthess a été accueilli par de vifs applaudissements.

Pour le 6 avril.

Le canton de Neuchâtel s'est organisé en vue de la campagne de l'alcool. On a la persuasion que ce canton apportera une forte majorité d'acceptants. La présidence centrale du comité d'action a été confiée à M. Albert Calame, directeur du Crédit foncier et ancien Conseiller d'Etat.

Les Camélias à Locarno.

La Fête des Camélias aura lieu de nouveau à Locarno les 26 et 27 avril. Un festival sera joué à cette occasion.

Chez les radicaux bernois.

Dans une séance du comité central, l'Association de la Jeunesse libérale a été admise dans le parti comme membre collectif.

M. Seematter, nouveau secrétaire du parti, a développé son programme et a été très applaudi. Après avoir entendu un exposé sur le sujet, le comité a décidé à l'unanimité d'entreprendre une propagande en faveur de l'adoption du projet de loi sur le régime de l'alcool.

Les obsèques du colonel Brügger.

Elles ont eu lieu à Coire samedi après-midi. Elles furent grandioses et plusieurs discours furent prononcés. M. Minger, le nouveau conseiller fédéral, prit la parole au nom de l'armée et de la Confédération, qui perd un de ses enfants les plus dignes.

Fête des Narcisses.

Le Comité de la Société de Développement de Montreux a décidé d'organiser la fête des Narcisses, en 1930, les 31 mai et 1er juin.

La psittacose.

Le Département de l'Intérieur du canton de Neuchâtel a adressé aux propriétaires de perroquets et de perruches surtout une circulaire attirant leur attention sur les dangers de la psittacose.

Au Conseil fédéral.

M. Meyer, nouveau conseiller fédéral, a pris hier possession de ses nouvelles fonctions et de ses bureaux. Le même jour, M. Pilet-Golaz s'est installé comme chef du Département des chemins de fer.

Une session extraordinaire des Chambres.

Il se confirme que les Chambres seront convoquées en session extraordinaire à fin février, avant la session habituelle du début de mars. On croit qu'en deux jours la question de la ratification des accords concernant la Banque internationale des paiements sera réglée.

Pour le 6 avril.

Le comité cantonal du parti radical neuchâtelois s'est réuni, samedi, à Auvernier et a décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée des délégués du parti l'acceptation de la nouvelle législation concernant le régime des alcools distillés. Un exposé de la question fut fait par M. le Conseiller national H. Calame.

Une assemblée, convoquée par le comité

provisoire en faveur du nouveau régime des alcools distillés, a créé définitivement un comité cantonal d'action, dont le président a été choisi en la personne de M. Albert Calame, Dir. du Crédit foncier. Le secrétaire de bureau est M. G. Elter, notaire, à Neuchâtel.

Un grand congrès sera convoqué prochainement à Saint-Blaise.

L'assemblée des délégués de la Nouvelle Société Helvétique a tenu ses assises dimanche, à Bâle, et a décidé, après avoir entendu une conférence de M. Tanner, directeur de la Régie des alcools, de prendre position en faveur de la votation du 6 avril.

Le comité central du parti radical-démocratique bernois, réuni dimanche à Berne, a entendu une conférence de M. Neuenschwander, député, et a pris la décision de soutenir énergiquement le nouveau projet de réglementation des alcools distillés.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

M. Tardieu est arrivé à Paris samedi soir. Il a prononcé au cours d'une réception, à Calais, un grand discours dans lequel il a souligné l'importance des accords de La Haye et déclaré que la France, tout en s'entourant des garanties de sécurité nécessaires, avait largement contribué au succès de la conférence.

L'orateur a retracé l'activité de la délégation française à Londres et annoncé son intention de mener à bien rapidement, et avant les vacances de Pâques, les tâches les plus pressantes, soit la ratification des accords internationaux, le vote du budget et la mise sous toit de la loi sur les assurances. A son arrivée à Paris, le chef du gouvernement a été salué par la plupart des membres du gouvernement, venus à la gare pour le recevoir.

Le comité directeur de l'Association de la presse espagnole va se rendre prochainement auprès du nouveau chef du gouvernement, général Berenguer, pour le prier de rétablir la liberté de la presse.

On annonce d'autre part que nombre de professeurs et de hauts fonctionnaires seront réintégrés dans leurs fonctions, et que le Conseil a décidé la dissolution de l'assemblée générale.

Les Soviets, par l'organe de l'union des « Sans-Dieu », ont fait démolir à Kiev la fameuse église « Desiatinna », monument de grande valeur et qui renfermait les restes de Vladimir le Saint et de sa femme Jeanne, princesse de Byzance.

Aucun fait nouveau n'a été découvert dans l'affaire de l'enlèvement à Paris du général russe Koutepoff. L'enquête de la police se poursuit. On est en train de vérifier en ce moment 150 témoignages. On a de plus en plus l'impression qu'il s'agit d'un « coup » de la Guépéou. Il paraîtrait que les policiers secrets des Soviets à Paris possèdent une « Automobile anesthésique » dans laquelle les occupants sont « endormis » dès leur entrée dans la voiture et ne peuvent ainsi opposer aucune résistance.

Le mystère le plus complet continue à peser sur cette pénible affaire.

D'après les « Evenings News », un vaste dépôt de minerai de radium aurait été découvert dans l'Ontario, au Canada. Il s'agirait d'un remarquable filon de 180 mètres de longueur et de deux mètres de largeur. La profondeur en est inconnue. Une telle découverte est sensationnelle. Si elle se vérifie, elle constituera une précieuse ressource pour la médecine.

Le communiqué à la presse publié après la réunion du Conseil des ministres de samedi a produit la meilleure impression. Les journaux de gauche, notamment, se félicitent de la chute de la dictature et du rétablissement d'un régime normal.

Le général Berenguer a adressé des félicitations à l'armée pour sa discipline. Il a annoncé que le gouvernement entend apporter de nombreuses améliorations dans l'administration et abroger une foule de mesures d'exceptions prises sous la dictature.

Hier ont été réouverts les cours de l'Université de Madrid et ceux de l'Université de Barcelone le seront aujourd'hui.

A Londres, la conférence internationale a chômé, dimanche. Seule la délégation japonaise a poursuivi l'étude de la proposition transactionnelle française.

M. Tardieu, président du Conseil français, a exposé au président de la République le résultat de la conférence de Londres, puis s'est entretenu avec ses ministres et avec des hommes politiques, entre autres avec M. Léon Blum.

Il ne rentrera à Londres que mercredi, tandis que M. Briand y est retourné hier. Vendredi, le chef du gouvernement français reviendra à Paris pour assister à la discussion de la loi sur les assurances spéciales, qu'il se propose de faire décider dans la nuit même.

A l'élection pour un député à la Chambre dans l'arrondissement de Ribeauvillé, en Alsace, le catholique national Rieder sort avec 6255 voix contre 4310 à M. Dörner, autonomiste. Le président Hoover a demandé au Congrès de sanctionner une augmentation du service secret pour la garde de la Maison Blanche.

Accidents et malheurs.

On est sans nouvelles de plusieurs petits navires qui ont lancé des appels de détresse. Le remorqueur « Edgar Conney », entre autres, a coulé dans le golfe du Mexique.

A Ste-Croix, M. Alfred Martin, agriculteur, 57 ans, qui s'était blessé à un doigt il y a quelques temps, ne prit tout d'abord pas garde à sa blessure. Peu à peu, l'enflure se propagea et le malade dut être transporté à l'infirmerie. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'imprudent vint de succomber à un empoisonnement de sang.

A Napanca, dans l'Ontario, Canada, cinq enfants ont été brûlés vifs au cours d'un incendie qui avait éclaté dans une ferme des environs.

A Beatenberg, M. Georges Gerth, 40 ans, sujet allemand, est tombé dans un ravin et s'est fracturé le crâne en opérant des recherches au sujet de la disparition de Mlle Kremer, 35 ans, employée de banque, à Francfort, disparue depuis deux ou trois jours et dont on n'a aucune trace.

Sur la route de Morgarten à Sattel, M. Merchy, d'Arth, circulait en automobile. A un endroit où la route est en forte déclivité, sa voiture patina, brisa la barrière et dévala dans un ravin. Le conducteur a été trouvé sans vie à côté de sa machine. Il laisse une jeune femme et un enfant.

Crimes et délits.

A Casablanca, l'entrepreneur de transports Albert Guedon a tué sa maîtresse à coups de revolver puis s'est suicidé.

A Canon-City, au cours d'un incendie, 13 forçats ont tenté de s'enfuir en poignardant un gardien. La force armée, avec des mitrailleuses, réussit finalement à maîtriser les mutins.

Une automobile postale a été attaquée entre Hütten et Rickers. Les sacs postaux ont été pillés et les envois de valeurs avec les traites ont été dérobés ainsi qu'une somme de 8000 marks en espèces. Les voleurs ont pu prendre la fuite.

FRIBOURG

Nécrologie.

A Fribourg vient de mourir M. Charles-Edouard Ochsenbein, qui succombe à l'âge de 61 ans après quelques jours de maladie seulement. Le défunt joua un rôle important dans la vie politique fribourgeoise et fut toujours un ardent défenseur des idées libérales-radicales. Il occupa durant de longues années le poste de secrétaire cantonal du parti et son influence comme tel fut importante.

M. Ochsenbein descendait d'une illustre famille d'origine bernoise. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Chez les juristes fribourgeois.

La Société fribourgeoise des juristes, réunie l'autre jour à Fribourg, a entendu un intéressant exposé de M. le Dr Siegwart, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, sur « La société coopérative d'après le projet de loi revisant le Code fédéral des Obligations ». Le comité de l'Association fut confirmé.

Dans une prochaine assemblée, M. le Juge fédéral Piller parlera de l'organisation de la Société des nations.

La trape à renard.

Un renard pourchassé par deux chasseurs, dans le Vully, est venu se réfugier dans l'auberge de M. Derron, à Praz. Après avoir visité les chambres de l'étage, l'hôte inattendu se réfugia aux W.-C., où il fut surpris et tué d'un coup de revolver.

Chronique romontoise.

Autour d'un manteau.

En sortant d'une soirée organisée dans les locaux de l'« Harmonie », à Romont, M. Frey, pharmacien, constatait la disparition de son manteau dont il avait fait l'achat quelques jours auparavant, pour le prix de fr. 280.— Plainte fut portée contre inconnu. Jusqu'à ce jour l'auteur du vol demeurait ignoré. Or, dernièrement, M. Frey se trouvait chez M. Aebischer, coiffeur en ville où l'unique client, Barbey, se faisait couper les cheveux. M. Frey reconnut son manteau. Il avisa immédiatement la Préfecture de Romont qui lui délégua l'agent Chappuis. M. Barbey fut soumis à un interrogatoire au cours duquel il déclara qu'il s'était procuré le manteau auprès du sieur H. Blanc, de Villaz-St-Pierre, qui était venu le lui offrir en vente. Le marché fut conclu pour le prix de 40.— fr. montant sur lequel le vendeur préleva une somme de 19,50 fr. Henri Blanc, récemment libéré de Bellechasse, déclara à l'acheteur que ce manteau lui avait été remis par Mlle Souvaloff, d'origine russe qui, comme l'on sait, s'intéresse au sort des détenus. Il ajouta encore que le vêtement étant trop ample pour sa taille, il avait résolu de le vendre. M. Barbey crut à la bonne foi du vendeur. L'arrestation de Blanc est imminente.

Elections au Conseil paroissial.

Dimanche dernier, les paroissiens de Romont étaient appelés à repousser le poste de conseiller paroissial laissé vacant par le désistement de M. Grand, avocat. Le choix s'était porté sur la personne de M. Vaucher, conseiller communal, qui fut élu par 265 voix sur 284 votants.

TRAVAUX D'IMPRESSION en tous genres à l'imprimerie de „La Gruyère“

Il y a deux sortes de politique : une PETITE politique de clans, d'ambitions, d'intérêts personnels, et une GRANDE politique de dignité morale et de défense des intérêts supérieurs de la nation.

Il est facile de reconnaître à L'ACTION ceux qui se rattachent à l'une ou à l'autre de ces politiques.

GRUYÈRE

A Montbovon.

La Société de Musique de Montbovon célébra, dimanche, le 25me anniversaire de sa fondation. A cette occasion, une fête toute intime réunit les membres de la Société et ses invités à l'Hôtel de la gare, où une modeste et cordiale réception avait lieu, vers trois heures de l'après-midi.

M. Léon Maradan, président, adressa tout d'abord de chaleureux souhaits de bienvenue aux invités et retraça l'activité de la société au cours des vingt-cinq années écoulées. Il rendit ensuite hommage à ses anciens directeurs, MM. Félix Decroux et Walther Waser, à Bulle ; Rossier, de Châteaux-d'Oex ; Paul Maradan, à Montbovon, et à M. Jolliet, directeur actuel. Puis ce fut M. Sausser, président de l'Association cantonale des Musiques fribourgeoises, qui apporta les souhaits de cette dernière et félicita dans une vibrante péroraison les musiciens de Montbovon de leur ardeur et de leur fidélité. M. Morier, directeur pendant cinquante ans de la « Montagnarde » de Châteaux-d'Oex, et M. Wehren, directeur actuel de la même fanfare, eurent des paroles particulièrement chaleureuses et cordiales pour leurs camarades d'en bas de La Tine. Ils remirent à la Société une superbe coupe avec dédicace.

Un certain nombre de bienfaiteurs reçurent le titre de membre d'honneur. M. Radis, membre fondateur et protecteur insigne de la société, fut acclamé président d'honneur et reçut en reconnaissance des précieux services rendus un plateau avec dédicace également.

Tandis que les verres s'entrechoquaient gaiement, la série des discours se poursuivit jusque tard dans l'après-midi. On entendit tour à tour M. Schmidt, M. Pernet, dont le « salut au drapeau » fut très remarqué, M. Corninbeuf, président de l'« Harmonie » de la ville de Bulle, M. Marilley, président de la Société de musique de La Tour, M. Rossi, président de « La Lyre », de Broc, M. Chamorel, vice-président de la fanfare de Rossinières, et M. Sausser, enfin, qui s'étonna de l'absence à cette manifestation de l'autorité locale.

Une collation partagée au milieu de l'entraînement général mit le point final à la partie officielle, et la soirée se poursuivit, empreinte jusqu'au bout de la plus cordiale gaieté.

La modeste manifestation par laquelle la « Montagnarde » de Montbovon a voulu marquer ce quart de siècle d'existence laisse à tous ceux qui ont eu le plaisir d'y assister un heureux souvenir et constitue pour la société qui l'organisa le plus agréable et le plus précieux des encouragements.

Banque Populaire de la Gruyère.

Cet établissement a réalisé en 1929 un bénéfice de Fr. 128.075,64 sur lequel le Conseil d'administration propose de payer un dividende de 8 % au capital-actions et de verser Fr. 25.000.— aux réserves. Celles-ci atteignent Fr. 600.000.—.

Le rapport signale une nouvelle augmentation des dépôts, lesquels se montent à Fr. 10.719.733,81. Le chiffre d'affaires s'élève à Fr. 151.313.301,78, en augmentation sensible sur le précédent exercice.

En faveur de l'arboriculture.

M. Clément, professeur d'arboriculture, a donné dimanche, à Gruyères, une intéressante conférence sur l'arboriculture. Des projections illustraient le savant exposé d'un praticien à la hauteur de sa tâche et dont l'influence sera heureuse, espérons-le, sur le développement de cette branche appréciable de l'économie agricole, que d'aucuns, malheureusement, n'estiment pas à sa valeur.

Après une maladie, le tonique indiqué est **e'Elchina.**

Flacon ou boîte original fr. 3.75; doubles fr. 6.25. dans les pharmacies.

Le du Décid à la ha la scèn leurs corieuse d à La T langue l'auteur avec un l'ambian cert ina mettons

Le pr chantés mein ju <Erinnu ces font l'équilib dons en denröslé chant m tucilière auf », d et assun un « Du la fame Les soli interpré discrétie par sa r qualités l'esprit, toujours chanson MM. nent en griot et dénuée rituelle. tre avis cret afin les des Un ch clôturait Nous nant cet tion, pr qu'il a gramme

La cr d'Albi inusités, caractèr d'ance d suggère ici la tr vante qu mence ment de rions d' d'un po filles, q tre l'unc scènes c de l'œuv leurs so cialeme Mme B porte. M talent e roud), a expressi F. Pugit trices. Dans nerons (M. H. et audac procureur autorité adminis Durvilli nage én louette rades, l François puissan Ce dr Les ama veront l ques he née enc 8 h. et blic à s' Le Co chor-Fr nommé

On m En un Broc a M. A. M tions h avaient dieu pou ils étaie Quelq gées. M par un Golliard vant fai ter. M ciété po

Le concert-représentation du „Maennerchor“ de Broc.

Décidément, nos sociétés régionales sont à la hauteur dans l'art de reproduire sur la scène les œuvres théâtrales des auteurs contemporains. Après la carrière glorieuse de «Ces dames aux chapeaux verts», à La Tour, c'est le tour des chanteurs de langue allemande de Broc de nous présenter un spectacle de valeur qui ajoutera un succès de plus à la renommée du Maennerchor-Frohsinn. «La Citerne d'Albi» est un drame profondément émouvant que l'auteur de «Marie-Jeanne» a développé avec une extraordinaire maîtrise et dont l'ambiance plaira à tous. Notons qu'un concert inaugure la soirée; nous nous permettons d'en donner ici un bref aperçu.

Le concert.

Le programme débute par deux chœurs, chantés en allemand: «Was brausest du mein junges Blut», de Alb. Methfessel, et «Erinnung», de M. Brunner. Ces deux pièces font ressortir les qualités musicales et l'équilibre parfait des voix. Nous entendons ensuite une œuvre de Schubert «Haidenröslein», exécutée en quatuor et dont le chant mœlleux et chatoyant nous a plu particulièrement. Le chœur «Mein Herz tu'dich auf», de Lange, fut chanté avec souplesse et assurance. Le numéro cinq comprenait un «Duo pour soprano et ténor», tiré de la fameuse «Flûte enchantée» de Mozart. Les solistes, Mme Brélaz et M. Wider, ont interprété cette œuvre avec sensibilité et discrétion. «La Chanson des Etoiles» a plu par sa mélodie ample et harmonieuse. Les qualités de Plumbhof, la couleur, le rythme, l'esprit, le charme d'inventions sonores toujours renouvelées donnaient à cette chanson un cachet particulier.

MM. Max Lingg et Pierre Wider entonnent ensuite un duo comique intitulé «Pérgriot et Barboteau». C'est de la musique dénuée de prétention, mais infiniment spirituelle. L'accompagnement au piano, à notre avis, gagnerait à être un peu plus discret afin de mieux faire ressortir les paroles des deux chanteurs.

Un chœur de L. Heim, «Im Frühling», clôturait le concert.

Nous nous faisons un plaisir, en terminant cette appréciation, de féliciter M. Lattion, professeur, pour tout le dévouement qu'il a mis à la préparation de ce programme de choix.

La pièce.

La critique a consacré à «La Citerne d'Albi» une profusion de commentaires inusités, mais amplement justifiés par le caractère exceptionnel de l'œuvre et l'abondance des idées et des discussions qu'elle suggère. Il est impossible de reproduire ici la trame de cette pièce triste et émouvante qui tient en haleine le public du commencement à la fin. Elle comporte en effet tant de détails importants que nous risquons d'en oublier. On y dépeint la destinée d'un postillon amoureux de deux jeunes filles, qui ne craint pas de faire disparaître l'une pour épouser l'autre. Il y a des scènes charmantes et grandioses qui font de l'œuvre un vrai bijou littéraire. Les acteurs sont très brillants et nous avons spécialement goûté la vivante incarnation de Mme Brélaz dans le rôle de la mère Delporte. Mme Leblanc (Mme C. Giller), a du talent et Mlle Antoinette (Mlle M. Jacquerd), a ému l'auditoire par ses répliques expressives et animées. Jeanneton (Mme F. Pugin), secondait fort bien les autres actrices.

Dans les rôles masculins, nous mentionnerons M. Hubert Castagnari, postillon (M. H. Brélaz), qui fut un séducteur rusé et audacieux. M. Deladonde, (M. J. Giller), procureur du roi, se fit remarquer par son autorité et sa bienveillance à l'égard de ses administrés. Le jeune médecin, M. Jules Durvilliers (M. P. Wider), créa un personnage énergique et simple. Quant à La-louette (M. P. Pugin), et ses deux camarades, Boule d'Amour (M. W. Eggli) et François (M. C. Wicky), ils contribuèrent puissamment au succès général de la pièce.

Ce drame en 3 actes mérite d'être vu. Les amateurs du beau et bon théâtre trouveront là de quoi se divertir pendant quelques heures. Une représentation sera donnée encore samedi prochain, 8 février, à 8 h, et nous ne pouvons qu'engager le public à s'y rendre nombreux.

Le concert-représentation du Maennerchor-Frohsinn a maintenu l'excellente renommée de cette société. M. Zg.

Broc.

On nous écrit: En une soirée toute intime, la «Lyre» de Broc a pris congé de son dévoué président, M. A. Maradan, appelé à de nouvelles fonctions hors de la localité. Tous les membres avaient tenu à assister à cette réunion d'adieu pour prouver une fois de plus combien ils étaient attachés à leur président.

Quelques aimables paroles ont été échangées. M. A. Bugnard, vice-président, frappé par un deuil cruel, donna la parole à M. Golliard, secrétaire, non sans avoir auparavant fait l'éloge de celui qui va nous quitter. M. Golliard se fit l'interprète de la société pour remercier M. Maradan du dé-

vouement sans bornes avec lequel il a veillé aux destinées de la «Lyre» pendant ses cinq ans de présidence. Il dit le regret de chacun de voir partir un homme qui a su se faire aimer de tous par ses qualités de cœur et par son caractère toujours affable et jovial. Si la «Lyre» est toujours sortie victorieuse des crises qu'elle a traversées ces dernières années, c'est à M. Maradan qu'elle le doit, et elle ne l'oubliera pas. M. Golliard termine en souhaitant santé et prospérité au président et lui remet de la part de la société un modeste cadeau avec dédicace.

M. Lattion, le distingué directeur de la société, s'associe à ce qui a été dit et se plaît à reconnaître que sa tâche a souvent été facilitée par la présence de M. Maradan à la tête de la «Lyre». Il le cite en exemple aux membres et souhaite que tous soient dévoués et assidus comme il l'a été pendant plus de dix ans.

M. Maradan, très ému par ce qu'il vient d'entendre, remercie la société pour la sympathie qu'elle lui a témoignée; avec sa modestie habituelle, il trouve les paroles prononcées à son égard trop élogieuses et n'estime avoir fait que son devoir. Il fait ensuite une petite revue des dix dernières années et se plaît à rappeler les bons moments qu'il a passés dans la «Lyre». Il n'oublie certes pas sa chère musique et s'intéressera encore de loin à la vie et au travail de celle-ci.

M. Lattion propose de nommer de suite le nouveau président afin de profiter encore des bons conseils de M. Maradan. La proposition est acceptée et notre dévoué vice-président, M. Bugnard, est désigné comme candidat. La place de vice-président devenant vacante, M. W. Rossi est proposé pour remplir ces fonctions. Ces deux membres sont séance-tenante nommés par acclamations, et le comité se trouve ainsi de nouveau au complet. M. Maradan félicite la société pour son excellent choix et est persuadé que la «Lyre» continuera à progresser comme par le passé.

Encore quelques bonnes paroles de part et d'autre et l'on se sépare bien à regret. Nos vœux les plus sincères et un souvenir reconnaissant accompagnent M. Maradan à son nouveau poste.

La «Lyre» va maintenant travailler ferme en vue du concours cantonal de Bulle en mai prochain et nous lui souhaitons doré et déjà un bon succès.

Au Cercle démocratique de Charmey.

Il y avait foule, dimanche, au loto du Cercle démocratique de Charmey. Les jeunes, surtout, étaient venus en plalanges serrées apporter l'appui généreux et enthousiaste de leur présence à cette manifestation des libéraux charmeysans, et l'entrain ne fit qu'augmenter au cours de la soirée.

Un grand nombre d'amis du dehors ont tenu de manifester à cette occasion leur sympathie au Cercle. Bulle y était représenté par une vingtaine de citoyens. Dans les délégations des villages, on remarquait surtout la cohorte de Bellegarde à l'allure bien décidée. De partout, d'ailleurs, on était accouru. C'est avec une légitime fierté qu'on constate au sein du parti libéral-radical gruyérien l'afflux toujours croissant d'une jeunesse vibrante et sincère.

D'excellentes paroles furent prononcées après le loto par M. Félix Glasson, président du Cercle des Arts et Métiers, M. James Glasson, syndic de Bulle, M. Charrière, député, de Cerniat, et M. Pipoz, président du Cercle démocratique de Charmey, qui clôtura la partie officielle de cette manifestation si pleinement réussie par un salut particulièrement heureux aux hôtes de la belle vallée et à l'avenir de la démocratie suisse et fribourgeoise.

L'indépendance gruyérienne compte de fidèles adeptes, là-haut, près des sommets alpiers!

A La Tour-de-Trême.

On nous écrit:

La Chorale de La Tour eut dimanche sa seconde soirée et fit salle comble comme elle le méritait.

La partie musicale fut très goûtée. A la deuxième partie, «Ces Dames aux Chapeaux verts» remporta à nouveau un immense succès. Au cours de la soirée, M. Pilet, président, adressa quelques paroles et remercia les autorités locales, spécialement M. le Syndic pour l'appui qu'ils apportent à la cause du chant; il adressa quelques paroles à M. Reichlen, membre d'honneur, parrain du drapeau, à Mme Dupasquier, syndic, marraine, et à M. Edouard Glasson, président cantonal des chanteurs fribourgeois.

Il remercia le public venu si nombreux manifester sa sympathie envers les choraliens. La Chorale ayant dû refuser des places à le plaisir d'informer le public et tous ses amis qu'elle rendonnera une représentation dimanche, 9 février, à 20 h. précises.

Crédit Gruyérien.

Le compte de profits et pertes du Crédit gruyérien à Bulle accuse, pour l'exercice 1929, un solde actif de 109.786 fr. 80, dont est proposée la répartition suivante: 61.800 fr. aux 2000 actions de 500 fr., soit le 6,186 % ou 30 fr. net par action, après déduction de 93 centimes pour l'impôt fédéral sur les coupons; 25.000 fr. à la ré-

serve spéciale, qui sera ainsi portée à 100 mille francs; 5000 fr. à l'amortissement du bâtiment de la banque, dont la valeur sera de la sorte réduite à 70.000 fr.; 141.135 fr. 86 aux tantièmes, et 7516 fr. 80 à compte nouveau. Le capital social est d'un million de francs.

Le mouvement général des affaires dans le cours de l'année 1929 accuse un chiffre de fr. 157.682.035,80 (1928: fr. 136.911.321 francs 64.)

Les dépôts en banque s'élèvent à la somme de fr. 10.343.994,38 (1928: 9.636.848 fr. 35).

Le rapport souligne l'heureux développement des affaires de la banque.

Concert de l'Orchestre de la Suisse Romande à Fribourg.

L'Orchestre romand, sous l'habile direction du chef distingué qu'est M. Ernest Ansermet, donnera un grand concert, dimanche prochain, 9 février, à 5 heures, au Théâtre Livio.

Ce concert sera un véritable gala artistique. Le programme en est magnifique: Beethoven, 5^{me} Symphonie; Wagner, Enchantement du Vendredi-Saint; Honneger, Chant de joie; Chabrier, Suite pastorale; Fodaly, Suite symphonique; une partie de «Cymbalum», jouée par M. A. Raz. M. Adalmar Raz est un grand artiste, virtuose éblouissant, compositeur génial, tirant d'un instrument merveilleux, appelé au plus grand avenir, des effets extraordinaires.

Nous ne saurions assez recommander au public bullois ce beau et intéressant concert. Un autobus C. E. G. partira de Bulle, à 3 h. 30 et repartira de Fribourg à l'issue du concert. S'adresser à la direction des autobus C. E. G., jusqu'à samedi 8 courant, à midi.

La soirée des sous-officiers.

La soirée annuelle de la Société des Sous-Officiers a eu lieu samedi, à l'Hôtel des Alpes. L'affluence a été importante et l'animation n'a cessé de régner au sein de la brillante et gaie compagnie.

Un chapeau en paille d'Italie.

Ce film ravissant a passé pour la première fois au Ciné-Club de Genève qui est comme chacun le sait une société ayant pour but de présenter à un public restreint les chefs-d'œuvre du cinéma, quelles que soient leur genre et leur provenance. Voici ce que disait à ce propos le spirituel critique du «Journal de Genève»: «Souhaitons que le «Chapeau de paille d'Italie», ironique petit chef-d'œuvre, passe un jour dans une salle de la ville. Un tel film peut satisfaire à la fois ceux qui apprécient la recherche et ceux qui n'ont en vue que le divertissement.»

ÉTAT-CIVIL DE BULLE

Naissances.

1930. Janvier 19. — Demierre Georges-Pierre-André, fils d'André, receveur d'Etat, de Mézières et Montet (Glâne), et de Olga, née Torti.

23. — Piccard Yves-Maurice, fils de Jean, instituteur, de Farvagny, domicilié à Wallenried (Lac), et de Hélène, née Brodard.

Décès.

Janvier 19. — Castella Emile, confiseur, de Bulle et Neirivue, époux de Esther, née Pasquier, 76 ans.

A nos abonnés.

Le 14 février, lendemain de la foire de Bulle, nous mettrons à la poste les cartes de remboursement de «La Gruyère» pour le premier semestre 1930. Les abonnés désirant profiter des faveurs qu'offre le compte de chèques sont priés de s'acquitter au bureau de poste de leur localité avant cette date.

Livre utile.

Annuaire des autorités fédérales 1930. — Edité par l'Imprimerie fédérative S. A. de Berne, avec le concours du secrétaire des Chambres fédérales. — 160 pages. — Format in 8°. — Prix: 5 francs.

Ce petit volume, très bien présenté, est l'auxiliaire indispensable de tous ceux qui suivent les affaires fédérales avec attention. Tout citoyen s'intéressant à la composition des plus hautes autorités du pays trouvera dans cet ouvrage un grand nombre d'indications sûres et utiles. Il ne s'agit pas, en effet, d'un annuaire bourré de renseignements administratifs, mais bien d'une publication donnant la photographie de chaque membre de nos autorités. En regard de la photo, de brèves indications biographiques.

C'est ainsi qu'en feuilletant l'annuaire des autorités fédérales on assiste au défilé des corps suivants: Conseil fédéral, Tribunal fédéral, Tribunal fédéral des assurances, Conseil des Etats, Conseil national, etc. Ce n'est pas tout, vous verrez encore avec plaisir, reproduites avec un goût parfait, les salles où siègent nos autorités supérieures ainsi que nos principales villes suisses.

En plus figurent la liste des groupes et un appendice donnant la répartition des sièges dans les salons des Etats et du Conseil national.

Les esprits orgueilleux et méprisants sont toujours des esprits étroits. Comment reconnaîtraient-ils leurs torts?

ÉCHOS ET NOUVELLES

Le calendrier soviétique.

La commission gouvernementale a soumis à l'approbation du nouveau conseil des commissaires du peuple à Moscou un projet de calendrier, suivant lequel l'ère nouvelle partira de l'année 1917. Le 7 novembre, première journée de la révolution, sera considéré comme le premier jour de la nouvelle année. Selon ce projet, l'année économique doit commencer le 1er janvier. Dans les relations avec les pays étrangers les dates seront désignées conformément au nouveau calendrier et les dates de l'ancienne ère seront indiquées entre parenthèses. La commission propose d'introduire le nouveau calendrier dès l'année en cours.

Nouveaux Robinsons.

Malgré les moyens de communication et de transport faciles, il existe encore aujourd'hui des disciples involontaires de Robinson.

C'est ainsi que l'expédition anglaise de chasse Mac Donald a découvert dans une île déserte le Berlinois Ritter et sa femme. Les deux personnes avaient échappé à la mort dans un naufrage, il y a cinq mois, et vivaient seuls dans l'île Charles, attendant un secours incertain.

L'expédition a laissé aux époux des vivres pour un an.

La benzine comme remède contre la fièvre aphteuse.

On mande à la Nouvelle Gazette de Zurich:

«Le Giornale d'Agricoltura della Domenica» a publié récemment une étude concernant l'emploi fait, avec succès, de la benzine contre la fièvre aphteuse. Il s'agit des essais effectués l'été dernier, en Vénétie, par l'agronome et industriel milanais Angelo Dacco. En vue de préserver de la fièvre aphteuse ses 400 pièces de bétail, M. Dacco eut l'idée de désinfecter, au moyen de benzine, une étable voisine de sa propriété, où se trouvaient enfermées 30 génisses et 6 vaches atteintes par l'épidémie. Les parois, le sol, le plafond, les ustensiles, furent nettoyés à fond à la benzine, ainsi que les animaux malades et tout particulièrement leurs plaies.

M. Dacco affirme que deux heures plus tard, l'état de ceux-ci s'était amélioré. Bientôt, ils recommencèrent à manger, la fièvre tomba, le pelage redevint brillant, les pustules disparurent et les vaches redonnèrent du lait.

Le fumier et les instruments ayant servi à la désinfection furent détruits par le feu.

M. Dacco déclare que son procédé peut être aussi utilisé pour la désinfection des étables à pores et des poulaillers.»

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à jeudi: notre feuilleton, un appel de la société de chant religieux l'«Espérance» en faveur de son loto annuel qui aura lieu dimanche prochain 9 février, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, un communiqué en faveur du 7^{me} salon de l'automobile et du Cycle à Genève du 21 au 30 mars prochain, ainsi que divers articles intéressants.

Dernière Heure

Le cabinet s'est réuni lundi sous la présidence de M. Doumergue. Il a examiné toutes les questions pendantes à soumettre au Parlement. Ainsi que nous l'avons indiqué, M. Tardieu vent abdiquer rapidement le programme.

L'effervescence règne dans les milieux des anciens militaires russes, à Paris, où l'on accuse nettement l'ambassade soviétique d'avoir enlevé le général Kouteptoff. C'est grâce à la ruse d'un des bandits, qui s'était revêtu d'un uniforme d'agent de police français, que la tentative d'enlèvement a pu réussir.

M. Tardieu a reçu M. Dowgaleswki, ambassadeur des Soviets, probablement à ce sujet et au sujet des agrissements de certaines organisations soviétiques en France.

Le général Miller a succédé au général Kouteptoff de la tête des anciens soldats russes de Paris.

La délégation anglaise fera aujourd'hui à la conférence navale des contre-propositions qui, tout en tenant compte de la proposition transactionnelle française, comportent certaines modifications.

Trois attaques mystérieuses qui se suivent à peu d'intervalle ont mis en émoi la population de la petite ville d'Eschweiler, à 65 km. de Düsseldorf. Une jeune femme a été arrêtée par un homme déguisé en femme et blessée grièvement à coups de marteau. Une jeune fille de 19 ans a été trouvée bâillonnée et garrottée au coin d'un bois. Dimanche soir, enfin, une vieille femme a été poursuivie mais a pu échapper. Elle a déclaré cependant que l'individu la poursuivait avec un poignard. Toute la population croit qu'il s'agit de nouveau d'entreprises dues au vampire tristement célèbre.

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle.

Un chapeau en paille d'Italie

d'après la pièce célèbre de Labiche
passera cette semaine

Au Cinéma LUX

PROFITEZ !

Sur tous les ARTICLES D'HIVER, soit :

**Manteaux
Complets
Gilets fantaisie
Pullover
Sous-vêtements**

RABAIS 10 à 15 %

Confections

F. Felder, Bulle

Purifiez votre sang
par
Modelia
le dépuratif-laxatif végétal
et de goût délicieux. C'est la
Salsepareille Model
de vieille renommée.
5 fr. et 9 fr., dans les pharmacies.
Pharmacie Centrale, Madlenor-Gavin
9, rue du Mont-Blanc, Genève

A Bulle : Pharmacie Rime.

La soussignée avise le public qu'elle a repris la desservance du

magasin d'épicerie mercerie, tabacs et cigares

Rue du Moléon - BULLE - Rue du Moléon
(anciennement Mlle Marg. PRINCE).

Avec de la marchandise de première qualité, elle espère mériter la confiance des clients.
Se recommande :

Mlle B. CASATI.

CHASSEURS !



Offrez vos peaux à la maison qui vous paiera le maximum des cours actuels. Je me rendrai personnellement sur demande dans le canton, entre les 10 et 15 février. P 47-1 Yv.

Mises juridiques.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra, au plus offrant et à tout prix, le vendredi 7 février prochain, dès 11 heures, sur place, aux ateliers MOREL, route de Morion, Pontillage, la fonte, fer, vieux fer, poulies, pièces diverses, 1 lots de plateaux, etc. La vente se fera en bloc et le paiement au comptant.

On pourra prendre connaissance des objets le mardi 4 février de 14 à 16 heures.

Mises juridiques.

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra le mercredi 5 février crt., dès 14 heures, sur place, au plus offrant et au comptant, à l'ancien bâtiment Marie Tomasi, à Bulle : 1 lot de bâtis pour haies, planches en ciment, blocs en ciment, motifs pour balustrades, 1 lot simili pierres, 2 petits bassins, 1 lot jurassite, 1 lot fer, 3 barres d'acier, etc.

On offre à vendre à Bulle

pour cause de départ, aux abords de la ville,
une jolie petite maison
comprenant un appartement de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, avec grand jardin.
S'adresser à l'Etude R. DOUSSE, notaire à Bulle, Hôtel de Ville, 2ème étage.

On demande un jeune homme

pour les travaux de campagne et l'hiver aider à gouverner le bétail.
Adresser offres à **BAUDRAZ Jules, à Chéserey s/Nyon** (Vaud).

Location de fleurie

La Société des Communs de Grandvillard exposera en mises publiques, le **lundi 10 février**, à 2 h., à l'auberge communale, la

1ère fleurie des Ponweys.

Le Président :
Jules CURRAT, boucher.

On demande pour le 1er mars jeune homme

catholique de 14 à 16 ans, pouvant soigner et traire 2 à 3 vaches. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille assurée. Adresser offres à **Sales Grüber, Gass, Zell**, (Ct. Lucerne).

On demande pour le 15 ou 28 février, jeune fille

au courant des travaux du ménage et spécialement de la cuisine. — Bon gage.
S'adresser à **Publicitas, Bulle** sous P. 274 B.

Domaine à vendre

en Gruyère, de 22 poses de bonne qualité. Eau intarissable. Facilité de paiement.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 32 B.

À LOUER un logement

de 2 à 3 chambres et dépendances. S'ad. à **M. F. BERTSCHY, les Bouthays, près Bulle.**

On cherche

pour le 1er mars une
jeune fille

d'au moins 20 ans, si possible sachant cuire et pour aider aux travaux du ménage.
S'adresser **Confiserie Glacéon, BULLE.**

TRAVAUX en soumission.

La Société de laiterie de Gumefens met en soumission les travaux de charpente et de maçonnerie pour l'agrandissement de la porcherie.
Prendre connaissance des conditions et avant-métré et déposer les soumissions auprès de **M. Risse, président**, jusqu'au 15 février à 6 h. du soir.
Le comité.

On demande dans un café une jeune fille

propre, pour les travaux du ménage.
S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 281 B.

On demande pour le 1er mars, une jeune fille

au courant des trav. du ménage.
S'adresser : **Ignace Bosson, RIAZ.**

On demande une bonne servante de campagne.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7070 B.

On demande un bon fromager

bon traicour, pour la montagne, dans le Jura.
Faire les offres avec prix à **M. Joseph PITTET, d'Alfred, Villars-le-Terroir** (Vaud).

ETUDE E. LORSON

AVOCAT

DR. EN DROIT

Rue de la Promenade et Grand'rue.

(Face à l'Hôtel de Ville)

(Ancienne Etude Gaudard, Avocat)

CONSULTATIONS

les Jeudis et Samedis.

P. 20.057

FRIBOURG — THÉÂTRE LIVIO

Dimanche 9 février 1930, à 17 heures précises

CONCERT SYMPHONIQUE

donné par

l'Orchestre de la Suisse Romande

Course spéciale d'autobus des C. E. G. — Prix des places Fr. 6., 5., 4., 3., 2. (Impôt en plus)
Location : L. von der Weid, 29, rue de Lausanne, Fribourg, Tél. N° 20. P. 10.517 P.

AVIS Le Café du Nord à BULLE

a changé de propriétaire et de tenancier.

Le café est transformé et complètement remis en état de neuf. Les jeux de quilles et les bains seront remis en état sans retard.
Le nouveau tenancier : **Emile FRAGNIÈRE-SUDAN.**

On demande

tout de suite,
un bon domestique connaissant tous les travaux de la campagne.
S'adresser à **Mme L. Vissand, La Veyre, St Léger.**

On demande jeune homme

de 16 à 18 ans pour aider aux travaux de la campagne. Entrée le 1er avril ou à convenir
Adresse : **Maurice Bally, à Boussens** (Vaud).

On cherche pour Cheseaux (Vaud) un bon vacher

pour 10-12 vaches, dans ferme moderne avec pâturage. Bon gage.
Adresser offres à **Louis Favre-Dupuis, Cheseaux.**

Mises de bois de feu

La commune d'Estavannens vendra en mises publiques, le **samedi 15 février prochain** :

200 stères foyard et quelques billes

le tout situé à port de char. Rendez-vous des miseurs au **Perru, à 13 h. 30.** Estavannens, le 3 février 1930.
Par ordre : Le secrétaire.

Domestique de campagne est demandé.

Bon gage et vie de famille.
S'adresser à **Aloïs RAVES-SOUD, Monte de Pully s. Lausanne.**

Vente de bois à papier.

La commune d'Echarlens offre à vendre par voie de soumission, environ

100 stères de bois à papier

situés dans sa forêt de **RENTOZ.** Prendre connaissance des conditions auprès du forestier et déposer les soumissions auprès de **M. le Syndic, jusqu'au samedi soir 3 février, à 18 heures.**
Echarlens, le 3 février 1930.
Par ordre : **Le Secrétaire.**

Travaux d'impression soignés à l'Imprimerie du journal.

Cabinet dentaire R. PEYRAUD

MÉDECIN-DENTISTE DIPLOMÉ

- BULLE -

Place du Tilleul — Bâtiment de la Banque de l'Etat

Consultations de 8 à 12 h. et de 13 à 19 h.

Mercredi à **CHARMEY.** Samedi à **BROC.**

Tous travaux et méthodes modernes.

TRAITEMENTS SANS DOULEUR

Prix très modérés.

M. BULLIARD

vendra tous les jeudis, sur la place du Marché, à BULLE :

FROMAGE gras, 1^{re} qualité, à 3 fr. le kg. ; trois quarts gras, à fr. 2.20 le kg. ; quart gras, à fr. 1.30 le kg. ; bon maigre, tendre et bien salé, à fr. 0.80 ainsi que **BEURRE de table** 1^{re} qual., à 1 fr. les 200 gr. Se recommande.

Vente juridique d'immeubles.

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques **vendredi 7 février, à 2 h. du jour**, dans une salle particulière de l'auberge du **Bry, à Pont-en-Ogoz**, les immeubles articles 49, 50, 51, 52 de dite commune appartenant à **M. Martin Bifrare, feu Oswald** et comprenant habitation, écurie, remise, place et jardin et pré d'environ 1/4 de pose, le tout situé au bord de la route cantonale.
Prix d'estimation : 5.000 frs.

AVIS

Les personnes désirant conserver les jardins potagers qu'elles louent de la Commune de Bulle et celles ayant l'intention d'en louer, pour une nouvelle période de 3 ans, sont priées de se faire inscrire au **bureau technique de la Ville**, jusqu'au 10 février 1930, au plus tard.
Passé ce délai, les demandes d'inscription ne pourront plus être prises en considération.
Bulle, le 30 janvier 1930.
Service technique de la Ville.

Mises libres.

Lundi 10 crt., sur place, les héritiers de feu **Marguerite Judet-Vallélian** exposeront en vente en mises publiques :
1° **Le matin, dès 9 1/2 h.**, le mobilier, soit : lits complets, 2 garde-robes, dont une sculptée, horloge de Bourgogne, bijoux, vaisselle, etc., etc.
2° **Le soir, dès 2 h.**, le bâtiment N° 58 sis au village avec jardin et place.
LE PAQUIER, le 3 février 1930.

Les Héritiers.

Pour une publicité efficace insérez vos annonces dans „LA GRUYÈRE“.